

Délibération N° 20260625-12

Le vingt-cinq juin deux mille vingt-six à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Campan, en séance publique, sous la présidence de M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire.

Étaient présents :

Alexandre PUJO-MENJOUET, Dominique BORGELLA-ADJUDANT, Aurore VILLE, Thibaut MAURIN, Sylvain SALIGOT, Sarah LAGUERRE, David LAFFAILLE, Viviane TORNE, Stephen GAYE-METOU, Sarah GRANDSIMON, Marie VIDAL, formant le quorum des membres en exercice.

Étaient absents :

Jean-François RABAUD donnant procuration à Viviane TORNE
Mélissa PUJO-MENJOUET donnant procuration à Alexandre PUJO-MENJOUET
David MAPPA donnant procuration à Aurore VILLE
Etienne LAY

Secrétaire de séance : M. David LAFFAILLE

Objet : RENOUELEMENT BAIL A297 A TRAMEZAYGUES

Vu la délibération N° 20181205-04 en date du 05 décembre 2018 et portant sur un bail entre la Commune de Campan et Madame Nicole BRAU-CHIRAT pour la cabane située au lieu-dit Tramezaygues à Campan ;

Monsieur le Maire explique que Mme Brau Chirat avait fait une demande de bail pour la cabane située au lieu-dit Tramezaygues en 2018 et la commune avait délibéré sur les modalités du bail. Mais le bail n'a jamais été renouvelé. Afin de pouvoir appliquer la délibération, toutefois il est proposé de modifier le nom du notaire mandaté et de remplacer Maître Roca, notaire à Argelès-Gazost par Maître Pierre STRZALKOWSKI, notaire à Ondres. Les autres termes de la délibération ne seront pas modifiés.

Il est proposé d'approuver la modification de la délibération du 05 décembre 2018 n° 20181205-04 pour mandater Maître Pierre STRZALKOWSKI, notaire à Ondres chargé de l'acte.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **Article Unique** approuve à l'unanimité de modifier la délibération du 05 décembre 2018 n° 20181205-04 pour mandater Maître Pierre STRZALKOWSKI, notaire à Ondres chargé de l'acte.

Date affichage : 02/07/2026

Le Maire
Alexandre Pujo-Menjouet

